



## INFORMATIONS ET TARIFS

Ref :	24282
Type :	sur site (intra)
Public :	Encadrement
Formateur :	DRH
Durée :	1 jour ou Speed Training 3h30
Groupe :	jusqu'à 12 participants
Tarifs :	Sur site : 1 500 € net* par groupe
Modalités :	Evaluation des attentes du niveau en début de session Evaluation des acquis Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation Attestation de formation
Accessibilité :	Besoins spécifiques ou compensation handicap, nous contacter

\* Exonération de TVA sur la formation.  
Tarif net hors frais de déplacement du formateur.



## MANAGER FACE AU SEXISME ET AUX VSS

COMMENT AGIR EN TANT QUE MANAGER ?

## COMPETENCES VISEES ET OBJECTIFS

Identifier les violences sexuelles dans le milieu professionnel  
Reconnaitre les agissements de l'agresseur et les impacts sur la victime  
Connaitre ses responsabilités de manager et savoir agir contre les violences sexuelles

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et contextuels  
Etudes de cas et retours d'expérience

## PROGRAMME

## INTRODUCTION

Quelle différence entre violences sexuelles et sexe ?  
Quelques chiffres sur les violences sexuelles en France

## LE CADRE LEGAL

Définitions légales  
Droits et obligations des employeurs et des managers  
Les lois spécifiques contre les violences sexuelles au travail  
Sanctions et recours légaux pour les victimes et les institutions

## IDENTIFICATION DES VIOLENCES SEXUELLES

Le comportement de l'agresseur  
Des stratégies variées de l'agresseur  
Les réactions de la victime  
Les impacts psycho-traumatiques sur la victime  
Les conséquences au moment des faits  
Le syndrome du stress post-traumatique

## PROFESSIONNEL

## La Prise en charge psychologique :

- Soutien et accompagnement des victimes : les techniques d'écoute active et empathique
- Collaboration avec les professionnels de santé mentale (Prises en charge individuelles ou collectives et les réseaux d'intervention psychologique disponibles)

## Outils et stratégies managériales :

- Prévention et création d'un environnement de travail (chartes de bonne conduite et sensibilisation et formation continue du personnel)
- Programmes de mentorat et initiatives de soutien.

## Prise en charge juridique :

- Procédures légales et administratives
- Protection des victimes et des témoins

## AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE MILIEU